

3. Les réserves et l'inventaire des collections

Bonjour,

Venez, c'est le moment est venu de se faufiler dans l'un de nos espaces de travail.

Savez-vous que seulement 10% des collections sont exposées dans le parcours permanent « Vie frontalière » ? 90% sont donc rangés dans des locaux appelés « réserves ».

Les collections du Musée en chiffres, c'est aujourd'hui plus de 20.000 objets, 50.000 documents papier, 7.500 témoignages et 98% d'entre eux sont des dons ! Tous sont porteurs d'une âme, d'une histoire personnelle et s'ils ne sont pas vraiment « tape-à-l'œil », ils sont réellement « tape-à-cœur » : de vrais trésors de folklore !

Lorsqu'un objet quitte la maison familiale ou l'atelier professionnel, pour devenir une pièce de musée, mais que lui arrive-t-il ?

D'abord il est inspecté, dépoussiéré, nettoyé. Ceux en mauvais état passent entre les mains expertes de restaurateurs professionnels.

Puis, nous leur attribuons un numéro d'entrée, prenons des photographies et rédigeons une fiche d'inventaire informatisée qui précise de nombreuses données comme le nom, les dimensions, la description, l'état de conservation, l'origine du bien aussi.

Les documents papier, comme les photographies, les affiches, les livres et manuscrits... ainsi que les témoignages servent à étoffer notre Centre de documentation qui renferme une mine d'informations sur l'histoire de la région.

Réalise à ton tour une fiche d'inventaire pour un objet qui te tient à cœur. Pour ce faire, télécharge le document dans le descriptif et n'hésite pas à nous envoyer ta réalisation !

Mais pourquoi conserver toutes ces collections dans des réserves, avec autant de précautions ? Pour sauvegarder les traces des habitudes de vie passées et vous transmettre ces richesses. Car tout ce patrimoine « caché » sera un jour mis « en lumière » : dans les pages d'une publication ou sous les projecteurs d'une exposition temporaire.